



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 97562

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'éducation à la sexualité. Le constat d'un récent rapport parlementaire énonce la défaillance de l'éducation à la sexualité. Ses recommandations englobent toutes les composantes de la société française et intègrent tous les espaces de socialisation des jeunes. La mise en place d'une politique interministérielle d'éducation à la sexualité, l'amélioration du pilotage dans les établissements scolaires, l'accentuation de la formation des personnels éducatifs et le développement de nouveaux outils numériques font partie des pistes envisagées. Cependant les réseaux sociaux sont trop peu cités dans l'élaboration des politiques de prévention concernant l'éducation à la sexualité. Une part importante des recommandations repose sur l'institution scolaire. Il s'agit pourtant d'une institution qui fait preuve de frilosité en matière d'éducation sexuelle. Aussi il lui demande quelles sont ses intentions en matière de développement de l'éducation à la sexualité au sein de l'institution scolaire.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97562

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6504

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)